

Le 23 janvier 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

### PETIT RETOUR EN GRÂCE DU LIVRET A EN 2016

Analyse de Philippe Crevel  
Directeur du Cercle de l'Épargne

---

Le Livret A a, en 2016, mis un terme à deux années consécutives de décollecte (-6,1 milliards d'euros en 2014 et -9,29 milliards d'euros en 2015) avec une collecte nette annuelle de 1,75 milliard d'euros. Pour le seul mois de décembre, la collecte a été positive de 630 millions d'euros.

Le Livret A a, l'année dernière, surmonté le passage de son taux en-dessous de 1 % intervenu le 1<sup>er</sup> août 2015. Avec la baisse généralisée des rendements des produits de taux et surtout celle concernant le Plan d'Épargne Logement, les épargnants ont retrouvé le chemin du Livret A. Par ailleurs, les Français ont opté pour la sécurité et la liquidité au détriment du rendement. Le Livret A et le LDD sont de plus en plus les antichambres des comptes courants. Ils remplacent dans ce rôle les livrets bancaires qui offrent des rendements bien plus faibles. Le Livret A a également profité de la petite déconvenue de l'assurance-vie, intervenue avec la discussion de la loi Sapin II prévoyant notamment des mesures de blocages en cas de crise systémique.

Le résultat positif du mois de décembre dernier est assez logique du fait des versements des primes et des étrennes de fin d'année. En décembre 2015, la collecte avait été de 660 millions d'euros sur les deux produits cumulés. Elle a même été de 90 millions d'euros en décembre 2014. Pour autant, ces deux années avaient été marquées par une forte décollecte.

À fin décembre 2016, l'encours du Livret A est de 259,5 milliard d'euros et quand celui du LDD est à 101,4 milliards d'euros. La collecte de ce dernier produit a été, au mois de décembre, de 640 millions d'euros. En revanche, elle a été négative de 660 millions sur l'ensemble de l'année 2016. Ce produit, plus bancarisé que le Livret A, est de fait très sensible aux évolutions des dépenses de consommation des ménages.

Avec la remontée de l'inflation, 0,6 % en rythme annuel au mois de décembre, le rendement du Livret A a tendance à se réduire en termes réels et à se rapprocher de zéro. Du fait de l'engagement du Gouvernement à ne pas modifier le taux au 1<sup>er</sup> février, celui-ci pourrait passer en dessous du taux d'inflation si le prix de l'énergie continuait à augmenter.

Par ailleurs, en retenant la nouvelle formule du Livret A, le taux pourrait être maintenu à 0,75 %. Compte tenu des nouvelles règles de fixation qui entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2017, les indices utilisés dans la formule pour les taux monétaires et l'inflation sont lissés sur 6 mois, afin de prévenir toute variation brutale, à la hausse ou à la baisse, du taux du livret A. Dans la nouvelle formule, la majoration de 0,25 point de pourcentage par rapport à l'inflation peut de plus être suspendue dans certaines circonstances exceptionnelles quand l'écart entre l'inflation et les taux monétaires est supérieur ou égal à 0,25 point de pourcentage. En retenant cette double modification, le taux peut donc rester à 0,75 % car l'inflation est de 0,4 % en moyenne sur les six derniers mois et qu'en plus l'écart entre inflation et les taux monétaires reste supérieur à 0,25 point (l'Euribor 3 mois est à -0,339 % et taux de l'Euronia est -0,353 %).

**Contact presse :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)